



**Contact :**

Sulaiman Bateganya, +256 772 522 293, [bsp8322@yahoo.com](mailto:bsp8322@yahoo.com) (UNMU)

Noma Faku, +27 11 666 4509, [noma@saharasalt.co.za](mailto:noma@saharasalt.co.za) (Pfizer, CII)

---

Press Information. Communiqué de presse . Comunicado de prensa

---

## **Une étude montre que l'Ouganda doit prendre des mesures pour garder ses infirmières**

**Kampala, Ouganda, le 15 janvier 2010** – S'exprimant à l'occasion de la parution d'une enquête d'attitude réalisée auprès du personnel infirmier de l'Ouganda, M. Sulaiman Bateganya, Secrétaire général de l'Union ougandaise des infirmières et sages-femmes (UNMU) observe que « les résultats de l'étude montrent clairement que la surcharge de travail à laquelle est confrontée la profession infirmière dans notre pays a des effets directs sur les soins aux patients et sur les résultats de santé. Si rien n'est entrepris, nous risquons de voir de très nombreuses infirmières quitter la profession, au détriment de notre système de santé national».

L'enquête donne un instantané du personnel infirmier en Ouganda, urbanisé pour l'essentiel et consacrant environ 75% de son temps de travail au contact avec les patients. Deux cents infirmières et infirmiers ont été sondés en Ouganda ; dans le cadre de la même enquête, plus de deux mille infirmières et infirmiers étaient interrogés simultanément dans onze pays.

Avec seulement 12% du personnel infirmier satisfait de la profession infirmière en tant que carrière, l'Ouganda se situe en dernière position de tous les pays participant à l'enquête. En outre, seuls 32% des infirmières ougandaises pensent être encore dans la profession d'ici cinq ans, contre 53% en moyenne. L'Ouganda arrive ainsi une nouvelle fois en dernière place du classement.

«Avec un ratio de six infirmières pour 100 000 habitants, au lieu de 2,5 pour mille, tel que recommandé par l'OMS, on ne doit pas s'étonner que les personnes interrogées citent les charges de travail comme leur principal cause d'insatisfaction», relève M. Bateganya. «Particulièrement inquiétante est la perception des infirmières que les surcharges de travail nuisent à la qualité des soins prodigués aux patients. Soixante-quatorze pourcent d'entre elles estiment que le fait de passer plus de temps auprès de leurs patients serait très bénéfique pour la santé des patients.»

Toujours selon M. Bateganya, les résultats de l'enquête montrent de manière évidente que moyennant les bonnes conditions, les infirmières de l'Ouganda sont déterminées à améliorer la santé des patients. Faute d'amélioration des conditions actuelles, un abandon massif de leur profession par les infirmières est à craindre, avec des conséquences dramatiques pour un système de santé publique déjà débordé.

Au vu des constatations de l'enquête, le Conseil international des infirmières (CII), qui fédère au niveau international de très nombreuses associations d'infirmières, relève l'urgence de répondre aux besoins des infirmières ougandaises.

#### **Note**

Le Conseil international des infirmières et Pfizer (division des affaires médicales externes) ont collaboré à la réalisation d'une étude représentative conduite auprès de 2203 infirmières dans onze pays : Afrique du Sud, Brésil, Canada, Colombie, États-Unis, Japon, Kenya, Ouganda, Portugal, Royaume-Uni et Taiwan. L'enquête a été réalisée par la société APCO Insight. Ses résultats et sa méthodologie sont présentés sur le site internet du CII : [www.icn.ch](http://www.icn.ch).

Les principales constatations pour l'Ouganda sont les suivantes :

- Plus de quatre personnes interrogées sur dix (45%) estiment que la profession infirmière est dans une meilleure situation aujourd'hui qu'il y a cinq ans ; 43% jugent que la reconnaissance qui s'attache au statut d'infirmière est meilleure qu'il y a cinq ans.
- Vingt-sept pourcent des personnes interrogées désignent les surcharges de travail comme étant l'aspect le moins favorable de la profession infirmière, 18% citent les salaires et avantages sociaux, 10% la pénurie de matériel, les coupes budgétaires, l'inadéquation des systèmes et le risque de maladie contagieuse.
- Les infirmières en Ouganda sont les moins susceptibles de rester dans la profession : 32% contre 53% en moyenne.
- Par contre, 29% des infirmières ougandaises sont autorisées à prescrire des médicaments, contre seulement 17% en moyenne dans les autres pays sondés. Enfin, 84% estiment que détenir une telle autorité leur serait bénéfique.

Le **Conseil international des infirmières (CII)** est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international depuis 1899, le CII œuvre à la promotion de soins de qualité pour tous et de solides politiques de santé dans le monde.

**Pour plus d'information, veuillez prendre contact avec Linda Carrier-Walker**  
**Téléphone : +41 22 908 0100 - Télécopie : +41 22 908 0101**  
**Site Internet : [www.icn.ch](http://www.icn.ch).**

ICN/PR10 #01